



Une offre de services de

répit adaptée *aux besoins évolutifs*

et diversifiés des personnes proches aidantes d'aînés.

L'EXPÉRIENCE DU CISSS DE L'OUTAOUAIS

Ce cahier fait partie d'un recueil de pratiques ayant comme objectif de favoriser le soutien et la pleine reconnaissance des personnes proches aidantes d'aînés (PPAA). Il a été produit à la suite d'une collecte de pratiques réalisée dans plusieurs établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Le recueil est composé de cahiers répartis en différentes thématiques. Il est diffusé, entre autres, sur la [Communauté virtuelle de pratique \(CdP\) Proche aideance](#).

Ce cahier s'adresse aux acteurs des secteurs public, associatif, communautaire ou privé, engagés au sein d'organisations ayant à cœur la proche aideance.

Ce cahier porte sur le comité « Soutien aux proches aidants et répit » du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais. Il possède deux sections, l'une descriptive et l'autre réflexive, visant à stimuler vos réflexions afin d'adapter cette pratique à votre milieu.



« *Accompagner, c'est co-construire (...); c'est cheminer conjointement, accepter l'incertitude, s'impliquer, écouter, comprendre, orienter vers un mieux...* »²

« *L'accompagnement se pense à partir de ce qui mobilise les personnes.* »³

Notre intention

La pratique présentée dans ce cahier vise des actions concrètes qui favorisent le soutien et la pleine reconnaissance des PPAA; elle se veut être une **inspiration pour passer à l'action**. De plus, les expériences de chacun sont susceptibles de la **faire évoluer**.

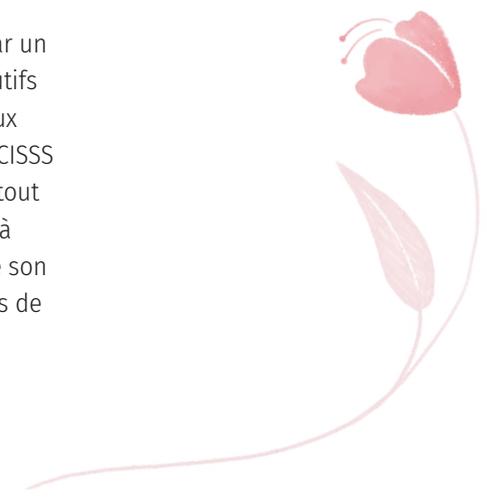
Ce cahier est construit afin de susciter **la réflexion**.

À noter que les réflexions proposées prennent ancrage dans **l'approche d'accompagnement**¹. Cette approche invite les personnes à mobiliser leurs forces et leur autonomie pour atteindre leur but. Elle prend assise sur l'implication, dès l'initiation d'une démarche, de l'ensemble des acteurs concernés. L'approche d'accompagnement encourage le travail de partenariat et de concertation et fait la promotion des connaissances de tous les niveaux, sans les hiérarchiser, que ce soit les savoirs expérientiels ou issus de la recherche. Toutes ces composantes visent à favoriser l'implantation de bonnes pratiques, inspirées des pratiques prometteuses présentées dans cette trousse d'accompagnement.

Pourquoi s'intéresser à une pratique comme le développement d'une offre de services de répit diversifiée pour les PPAA?

Le répit vise à prévenir l'épuisement des PPAA pour qu'elles puissent continuer à offrir leur aide, sans compromettre leur propre qualité de vie⁵. Il se définit comme un « service généralement planifié dont l'objectif est de procurer un temps de détente au proche aidant afin de compenser le stress et la fatigue supplémentaire occasionnés par les besoins particuliers d'une personne ayant une incapacité. »⁶ En outre, le répit est un des besoins les plus exprimés par les PPAA⁷. Même si beaucoup de PPAA expriment leur besoin d'avoir accès à du répit, les études démontrent que les impacts positifs du répit ont une portée parfois limitée⁸. Ceci peut s'expliquer par un manque de flexibilité ou d'adaptation d'un tel service aux besoins évolutifs de la PPAA. En d'autres mots, les services de répit devraient s'adapter aux besoins de la PPAA et non l'inverse. C'est dans cette perspective que le CISSS de l'Outaouais a mis en place une offre de services de répit diversifiée, tout en considérant l'approche de la dyade aidant-aidé. Cette approche vise à fournir du répit en fonction des besoins et de la réalité de l'aidant et de son proche, dans l'optique de permettre à l'aidant d'avoir un temps de repos de qualité sans avoir à se préoccuper du bien-être de son proche.

« *Accompagner est un acte rendant capable toute personne d'être agente de changement.* »⁴



En quoi consiste la démarche de développement d'une offre de services de répit diversifiée?

En juin 2017, suite à la fusion des établissements, le CISSS de l'Outaouais a proposé diverses modalités de collaboration aux partenaires du réseau pour soutenir les personnes en perte d'autonomie. En novembre 2017, le choix s'est arrêté sur la création d'une table régionale de concertation, dont le mandat est d'améliorer le continuum de services offerts aux personnes âgées en Outaouais. Cette table est composée de divers comités, dont le comité « Soutien aux proches aidants et répit ». **Ce comité a été créé afin d'organiser de manière plus stratégique une programmation de répit plus flexible et adaptée au besoin des PPAA.**

Quels sont le but et le mandat du comité?

Le but du comité est d'**optimiser la qualité de l'accompagnement de l'aidé et de son proche aidant afin de favoriser le maintien à domicile.**

Le mandat s'actualise autour des objectifs suivants :

- Analyser l'**adéquation entre le besoin et l'offre de services de répit** disponible en Outaouais;
- **Rendre accessible l'offre de services de répit de tous les partenaires** aux proches aidants;
- Identifier des pistes de solution pour favoriser des services de répit disponibles le plus rapidement possible, **soit dès que le proche aidant en ressent le besoin;**
- Assurer la transmission des pistes de solution identifiées et priorisées aux acteurs concernés;
- Explorer l'approche préconisée : dyade aidant-aidé afin de fournir des services plus personnalisés.

Quels sont les moyens utilisés par le comité?

Afin d'atteindre les résultats fixés, le comité a mis en place et utilisé un ensemble de méthodes pour créer des collaborations stratégiques et colliger des informations pertinentes au déploiement et à la réussite du projet. D'une manière plus spécifique, trois catégories d'information étaient ciblées : l'identification des besoins en matière de répit pour un meilleur arrimage entre l'offre et la demande; le recensement des services offerts sur le territoire afin de se familiariser aux interventions liées au suivi et soutien des PPAA; et pour finir, l'exploration de ce qui se fait ailleurs en matière de répit, notamment au Québec, pour pouvoir s'en inspirer.



Voici des exemples de moyen utilisés par le comité dans le cadre de cette démarche :

- La création et l'animation de **focus group** sur les besoins avec les partenaires;
 - La constitution de **comités ad hoc**;
 - Le **recensement, développement et renforcement de liens avec les partenaires** engagés en proche aidance;
 - L'**inventaire des différents types de répit** offerts sur le territoire;
 - Explorer l'approche préconisée : dyade aidant-aidé afin de fournir des services plus personnalisés.
- La **collecte de données provinciales** : formats de répit, modalités d'accès, approches utilisées pour accompagner un proche aidant et son aidé en dyade;
 - La **recension des données probantes** portant sur : la reconnaissance du proche aidant, la qualité et l'efficacité de l'accompagnement du proche aidant, les qualités et compétences recherchées pour accompagner un proche aidant;
 - L'**exploration de diverses modalités** pour rendre l'offre de services de répit disponible (site web de l'APPUI, bottin des ressources du MSSS, etc.) afin d'en maximiser l'utilisation.

Voici des exemples de services de répit diversifiés offerts selon l'approche de la dyade aidant-aidé sur le territoire :

ORGANISATION

Campus 3 : Organisme communautaire qui répond aux besoins d'engagement, d'apprentissage, de soutien et de socialisation des personnes de 50 ans et plus, résidant sur le territoire de la ville de Gatineau

SERVICES

Samedi de répit

Ce service offre un atelier de jour aux personnes ayant un déficit cognitif pendant que le proche aidant et sa famille bénéficient d'une période de répit leur permettant de récupérer et de se ressourcer pour la semaine à venir.

ORGANISATION

Remue-Ménage de l'Outaouais : une entreprise d'économie sociale à but non lucratif qui offre le service de maintien à domicile

SERVICES

Répit-Présence-Surveillance

Ce service offre une surveillance constante à domicile avec stimulation pour la clientèle avec trouble cognitif.

Le proche aidant peut rester à la maison.

ORGANISATION

Table autonome des AÎNÉS des COLLINES

SERVICES

SOS Proche Aidant

Ce service vise à donner un moment de ressourcement au proche aidant de la MRC des Collines par bloc d'un minimum de 3 heures, tout en répondant aux besoins de la personne en perte d'autonomie ou ayant un déficit cognitif, à l'aide d'activités adaptées et personnalisées.

Le proche aidant peut rester à domicile.

Quels sont les collaborateurs et les partenaires faisant partie du comité?

Le comité est composé de onze représentants d'organisation fournissant des soins et services auprès des personnes en perte d'autonomie nécessitant l'assistance d'un proche. Ces représentants proviennent de divers milieux, dont certaines directions de l'établissement, de l'Appui, de centres de bénévolat, d'organismes communautaires, d'associations, de fondations, et d'autres acteurs du secteur public.

Dans le tableau suivant figure la liste des différentes organisations membres du comité.

- **APPUI Outaouais;**
- **Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais;**
- **Baluchon Alzheimer;**
- **Campus 3;**
- **Centre action générations de la Vallée-de-la-Lièvre;**
- **Société Alzheimer Outaouais;**
- **Table autonome des aînés des Collines;**
- **Table de concertation des aînés de Papineau;**
- **Maison Bruyère et SDO;**
- **Centre de ressources Connexions;**
- **Centre d'entraide aux aînés;**



Quels sont les mécanismes de gestion mises en place?

Le mécanisme de financement

Le CISSS de l'Outaouais est soucieux d'assurer une offre de services variée et de qualité aux personnes proches aidantes. Dans le but de rehausser l'offre de services de répit, la direction du programme SAPA du CISSS procéda, en 2017, à un appel de projets visant à améliorer l'accès à des services de répit offerts dans la communauté à la clientèle adulte (18 ans et plus) en perte d'autonomie, avec des déficits cognitifs. Depuis ce temps, l'agent intégrateur du programme SAPA assure le suivi des ententes conclues avec les partenaires. Par ailleurs, une reddition de compte est incluse dans l'octroi du financement permettant ainsi une évaluation des services de répit rendus par les partenaires. Le renouvellement du financement est tributaire de l'atteinte des objectifs fixés dans les ententes.

Les outils de gestion

Pour encadrer le comité, l'agent intégrateur du programme de soutien à l'autonomie de personnes âgées (SAPA) de la table de concertation du CISSS de l'Outaouais a construit deux outils de gestion de l'offre de services de répit des partenaires. Le premier outil assure un suivi étroit des engagements du milieu communautaire sur les ententes spécifiques avec le CISSS pour l'offre de services de répit. Le second permet un suivi financier des ententes spécifiques entre un organisme communautaire et le CISSS. Ce dernier permet la gestion des enveloppes de financement dédiées au répit selon la source de financement, ainsi qu'une évaluation de la performance de l'organisme relativement à l'entente négociée. C'est aussi un outil de planification de l'offre de services de répit future.

Les outils de communication

Pour encadrer le comité, l'agent intégrateur du programme de soutien à l'autonomie de personnes âgées (SAPA) de la table de concertation du CISSS de l'Outaouais a construit deux outils de gestion de l'offre de services de répit des partenaires. Le premier outil assure un suivi étroit des engagements du milieu communautaire sur les ententes spécifiques avec le CISSS pour l'offre de services de répit. Le second permet un suivi financier des ententes spécifiques entre un organisme communautaire et le CISSS. Ce dernier permet la gestion des enveloppes de financement dédiées au répit selon la source de financement, ainsi qu'une évaluation de la performance de l'organisme relativement à l'entente négociée. C'est aussi un outil de planification de l'offre de services de répit future.

Quelles sont les retombées positives de cette pratique?

Des retombées positives sont observées malgré que l'initiative soit assez récente :

- **La centralisation et l'amélioration de l'accessibilité de l'information sur les services de répit par la création d'un répertoire commun;**
- **L'amélioration du processus de référencement entre les partenaires;**
- **L'amélioration du repérage et la centralisation des données : reddition de compte, ententes, etc.**

Quels sont les conditions gagnantes et les enjeux à prendre en compte pour actualiser cette pratique?

L'acquisition des retombées positives demande la mise en œuvre de certaines conditions gagnantes. Il est possible de constater que cette pratique actualise certains éléments essentiels tels qu'énoncés dans le **Guide des pratiques prometteuses en répit**⁹. Plus précisément du point de vue du comité, les éléments suivants sont considérés comme des conditions gagnantes :

- **Impliquer un proche aidant d'aîné dans le comité « Soutien aux proches aidants et répit »;**
 - Être à l'écoute des besoins des PPAA et y répondre;
 - Mobiliser leur intérêt et implication dans les travaux du comité;
 - Faciliter leur expression et les soutenir dans les processus de prise de décision.
- **Développer une grille informatisée** comprenant l'inventaire des services et les modalités d'accès, et de s'assurer de sa mise à jour régulière;
- **Adapter son offre de service de répit selon les besoins de la clientèle;**
 - Offrir des services de répit adapté aux besoins de la dyade proche aidant-aidé;
 - Offrir des plages horaires de répit atypique (soir, fin de semaine);
 - Être en mesure d'offrir du répit ponctuel ou planifié;
 - Être en mesure de répondre aux besoins de la clientèle dans de brefs délais;
 - Faciliter l'accessibilité (prise de rendez-vous rapide).
- **Effectuer un sondage, ponctuel et régulier,** sur l'utilisation et la pertinence des services de répit auprès des proches aidants afin de s'assurer de l'arrimage entre l'offre et les besoins.
- **Intégrer les autres directions travaillant en proche aide ainsi que les partenaires communautaires dans le continuum de services offerts aux PPAA;**
 - Être proactif, assurer un rôle de leadership auprès des donneurs de service;
 - Accompagner et soutenir les donneurs de services dans la démarche;
 - Développer et renforcer les partenariats afin d'offrir une gamme de service diversifiée, basée sur l'innovation et la complémentarité (éliminer les redondances, prévenir les lacunes);
 - Fournir un accompagnement aux partenaires lors des redditions de compte.

Dans l'intention d'implanter cette pratique, il est tout aussi important de considérer certains enjeux. Une intervention précoce, voire une anticipation de ces derniers permettent d'accroître les chances de succès. Pour ce faire, voici trois enjeux et des pistes de solution pour limiter et atténuer ces derniers :

- **Difficulté d'établir un climat de confiance entre les partenaires** lors de la présentation de leurs projets respectifs. Une manière d'y parvenir est de défaire ou de minimiser la concurrence entre ces derniers pour l'octroi de fonds, et de mettre l'emphase sur la pertinence de chacun des projets ainsi que sur leur complémentarité;
- **Difficulté à garantir une offre de services de répit diversifiée** en prenant en compte les caractéristiques de la dyade aidant-aidé, en temps opportun, et selon les besoins exprimés. À cet effet, il est suggéré de favoriser le développement et le renforcement du partenariat entre les organisations engagées auprès des proches aidants qui dispensent ces services.
- **Difficulté à s'assurer de la mise à jour de l'information** sur les services disponibles, et ce, en temps réel. Une solution prometteuse serait de concevoir d'emblée un outil informatisé et d'y affecter un administrateur responsable de son actualisation auprès des partenaires.

Merci au CISSS de l'Outaouais d'avoir participé à cette démarche, particulièrement à Mme Suzanne Denis, adjointe à la direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Comment passer à l'action?

Si cette pratique vous intéresse, les prochaines pages vous proposent quelques réflexions afin de valider si celle-ci pourrait être pertinente et adaptable dans votre milieu. Il ne s'agit pas d'un manuel d'instructions pour implanter une pratique. Il s'agit plutôt d'une manière de structurer votre pensée, en soutenant votre prise de décision de manière éclairée et la priorisation d'actions à entreprendre pour favoriser l'adaptation cohérente de cette pratique, en fonction des caractéristiques (forces, enjeux, etc.) de votre milieu.

Afin de mettre en œuvre cette pratique de développement d'une offre de services diversifiée, le CIUSSS de l'Outaouais a favorisé la mise en place d'un comité pour coordonner les travaux. Ainsi, les prochaines sections vous permettront de vous questionner sur les éléments à mettre en place pour créer ce type de comité et ainsi, adapter votre offre de services de répit.

Constater et observer

La première étape de réflexion à amorcer est celle visant à bien saisir la réalité actuelle. Il est conseillé de se poser certaines questions sur l'état actuel des choses, afin de valider la présence ou l'absence du problème auquel tente de répondre une pratique telle qu'un comité visant à développer une offre de services de répit diversifiée. Il s'agit d'effectuer une première lecture sommaire de la situation qui vous permettra de prendre la décision d'aller de l'avant ou non, dans la mise en œuvre de cette initiative.

Pour ce faire, il est suggéré de vous poser les questions suivantes :

Est-ce que les organismes et le personnel engagés auprès des PPAA et leur famille rapportent que les services de répit disponibles sur le territoire s'adaptent difficilement aux besoins de ces dernières? (ex. : manque de diversité dans les offres selon les champs d'intérêt : centre de jour, halte répit...);

Est-ce que les organismes et le personnel engagés auprès des PPAA et leur famille rapportent ne pas pouvoir répondre de manière satisfaisante aux demandes en matière de services de répit de ces dernières? (ex. : écart notable dans le nombre d'heures des services de répit disponibles d'un réseau local de service à l'autre);

Est-ce que les PPAA sont nombreuses à déclarer que les services de répit offerts sur le territoire ne leur permettent pas de se ressourcer en toute quiétude? (ex. : répit offert sans assurer le gardiennage de l'aidé).

Pour répondre à ces questions, vous êtes invité à interpellier des représentants d'organisation et des acteurs engagés auprès des proches aidants et de leur famille (ex. : centre de santé et de services sociaux (CLSC), groupes de médecins de famille, organismes communautaires, coopératives de services). Il pourrait être aussi intéressant de participer à certaines rencontres de ces instances, ou d'en parler avec des gestionnaires faisant partie d'autres directions afin de recueillir des informations pertinentes à ce propos.

S'il semble que la majorité de ces questions se répondent de manière positive, il serait peut-être pertinent, tout comme au CISSS de l'Outaouais, de créer un comité chargé de la planification et de l'organisation des services de répit diversifiés et évolutifs destinés aux PPAA de votre région.

Pour faciliter la poursuite de la démarche, il est suggéré à cette étape-ci d'explicitier certains éléments contextuels en se posant les questions suivantes¹⁰ :

À quelle problématique spécifique cette démarche répond-elle?

Quelles sont les causes et les conséquences du problème identifié?

Quels seraient les résultats souhaités à l'issue de cette démarche?

Quelles sont les personnes visées par cette démarche?

Avec ces éléments en main, il sera plus aisé de bien communiquer l'objectif derrière cette démarche et d'y rattacher des réflexions et des actions pertinentes.



Explorer la réceptivité du terrain

Comme mentionné précédemment, une des conditions gagnantes permettant de concrétiser la mise en place d'une programmation de répit personnalisée, est la formation d'un comité dont les membres sont engagés et motivés. Pour ce faire, il est essentiel, à l'étape préparatoire, de s'assurer de la réceptivité du terrain, c'est-à-dire de savoir, d'une manière générale, dans quelle mesure l'implantation de cette pratique sera adaptable au contexte, acceptée et utilisée. De plus, la mise en place d'une nouvelle pratique nécessite que certaines conditions soient présentes (ex. : projet soutenu par l'établissement, fenêtre d'opportunité). Il est donc conseillé de vous poser des questions autant sur l'environnement interne (votre organisation), que sur l'environnement externe, afin d'avoir une bonne vision des facilitateurs et des barrières à anticiper pour la formation de ce comité.

Pour ce faire, il serait opportun de vérifier à cette étape, si le mandat qui sera confié au comité, à savoir organiser une programmation de répit en fonction des besoins des PPAA, correspond à certaines grandes orientations institutionnelles. Si tel est le cas, les énoncés de ces orientations vous permettront de mieux mobiliser et justifier votre démarche auprès des acteurs concernés. Des études ont démontré que le manque de cohérence entre la vision et les finalités dans la mise en place d'un nouveau programme avec celles des politiques publiques en vigueur peut en occasionner l'échec¹¹.

Voici des exemples de questions à vous poser en ce sens :

Est-ce que la planification d'une offre de services de répit diversifiée à l'intention des PPAA s'insère dans une/des priorité(s) ministérielle(s)?

Est-ce que la planification d'une offre de services de répit diversifiée à l'intention des PPAA s'insère dans une/des priorité(s) organisationnelles(s)?

Est-ce que la direction de mon service est sensibilisée à l'importance d'offrir des services de répit adaptés aux besoins des PPAA?

Pour répondre à ces questions, vous êtes invité à consulter, entre autres, les plans d'action ministériels et/ou organisationnels visant la pleine reconnaissance et l'amélioration de la qualité de vie des PPAA.

Une fois cette validation faite, la prochaine étape consisterait à cibler les acteurs-clés à impliquer dans le processus de mise en œuvre de cette démarche, notamment pour la formation du comité. Les individus sont porteurs de normes, de mentalités et d'affiliations culturelles qui peuvent influencer favorablement ou non le déploiement d'un projet. Prendre le temps d'identifier et de consulter les parties prenantes au tout début d'un projet, peut favoriser leur appropriation du projet et même d'en faire la promotion¹².

Quelle(s) direction(s) de mon établissement et/ou organismes communautaires pourrait(ent) être porteur(s) de cette démarche?

Quels partenaires internes (ex. : autres directions cliniques) pourraient appuyer cette démarche ou y contribuer?

Quels partenaires externes pourraient appuyer cette démarche ou y contribuer? (Vous êtes invité à vous référer aux partenaires externes impliqués dans la démarche au CISSS de l'Outaouais, tels que les organismes communautaires en soutien aux PPAA, représentants des PPAA, Société d'Alzheimer et l'Appui).

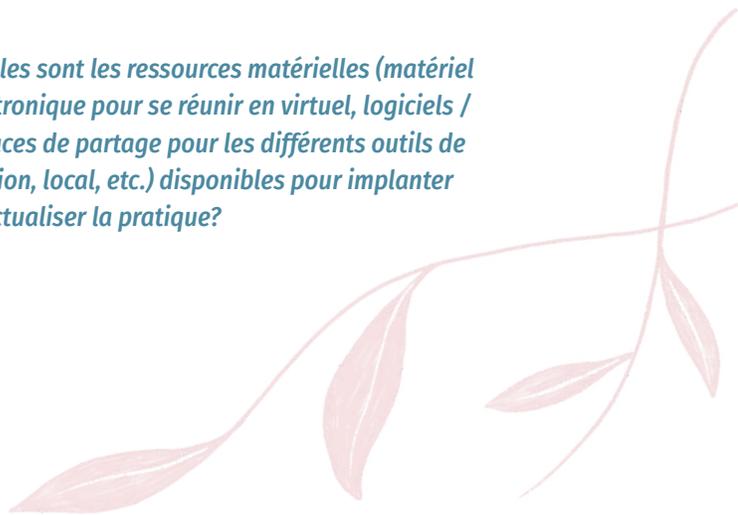
Une fois le repérage des acteurs-clés terminé, il serait pertinent à cette étape-ci d'identifier les facteurs facilitateurs et les freins à la création du comité.

À titre d'exemple, il est suggéré de vous poser les questions suivantes :

Quels sont les enjeux (financiers, confiance et collaboration entre les partenaires, restructuration) qui pourraient freiner ou compliquer l'implantation de cette pratique?

Quelles sont les forces en place (ex. : structure interne en place dédiée à la pleine reconnaissance des PPAA, organismes offrant des services de répit) à laquelle la mission / auquel le mandat du comité pourrait s'arrimer?

Quelles sont les ressources matérielles (matériel électronique pour se réunir en virtuel, logiciels / espaces de partage pour les différents outils de gestion, local, etc.) disponibles pour implanter et actualiser la pratique?



Analyser la situation actuelle

Cette étape-ci vise à fournir des pistes de réflexion et d'action pour analyser la situation actuelle en termes de services de répit offerts aux PPAA sur votre territoire. Elle fait évidemment suite à la création du comité.

En effet, afin de bien arrimer la démarche au contexte de votre milieu, il est conseillé de prendre le temps de réfléchir à certains éléments, dont les services déjà en place et les besoins du milieu. Il serait important aussi, à ce niveau, d'effectuer un survol des savoirs scientifiques et de ceux issus du terrain. Les données recueillies vous permettront de mieux définir les objectifs et priorités de votre démarche.

Voici des questions qu'il est suggéré de vous poser en ce sens :

Est-ce qu'un portrait récent et représentatif des besoins des PPAA en manière de répit de mon territoire est disponible?

Est-ce qu'un portrait des services de répit offerts dans mon territoire est disponible?

Quels organismes (ex. : organismes communautaires, coopératives, établissements de santé et de services sociaux) offrent des services de répit auprès des PPAA dans votre région?

Quels sont les services de répit pour les PPAA qui s'actualisent en fonction de la dyade aidant-aidé?

Quelles sont les ressources, matérielles et humaines, disponibles pour implanter cette bonne pratique?

- Ressources humaines (personnel formé capable d'assurer le gardiennage des personnes présentant des atteintes cognitives ou physiques, personnel avec des compétences en informatique dédié au développement de la grille informatisée, personne responsable de la planification, de la gestion du projet jouant le rôle d'intégrateur);
- Ressources matérielles (infrastructure, centres de vacances, centres de villégiature).

Les sources de collecte de données peuvent être variées et s'effectuer à partir :

- D'entrevues individuelles ou de groupe;
- De la constitution de comités ad hoc ou de comités consultatifs;
- De sondages en ligne;
- D'une recension des données auprès d'instances travaillant dans le domaine (ex. : L'Appui et la Société Alzheimer);
- Une recension des données sommaire sur Internet, les portails d'instances publiques pour identifier les orientations ministérielles, la littérature grise et la littérature scientifique;
- Le *Guide des pratiques prometteuses en répit auprès de PPAA* de l'Appui.

Il ne s'agit pas de faire un portrait exhaustif des besoins et des services en matière de répit de votre région, mais de faire au mieux pour agir en complémentarité avec les services déjà offerts. Par ailleurs, en consultant les acteurs du terrain à cette étape assez précoce de votre démarche, cela permet de les sensibiliser et de les mobiliser, ainsi que de favoriser leur appropriation de celle-ci¹³.

Vous voulez aller plus loin?

Les réflexions proposées ci-haut vous aideront à déterminer si une pratique comme la création d'un comité pour l'organisation d'une offre de services de répit diversifiée pourrait être pertinente et adaptable dans votre contexte particulier. Si tel est le cas, la prochaine étape à entreprendre serait la rédaction d'un court devis, qui détaillerait les étapes d'implantation de la pratique, les livrables, les personnes responsables de la démarche, ainsi que les coûts approximatifs associés à chaque étape. Il est aussi suggéré d'anticiper dès maintenant les processus d'évaluation à mettre en place pour améliorer en continu cette pratique. Pour vous inspirer dans votre démarche et poser des actions facilitant l'implantation de bonnes pratiques dans le RSSS, vous êtes encouragé à consulter le [Guide pour accompagner l'implantation de bonnes pratiques](#).

N'hésitez pas à contacter vos collègues du CISSS de l'Outaouais pour avoir de plus amples détails sur l'organisation des services de répit et discuter des adaptations que vous anticipez pour votre région. De plus, dans le but d'améliorer continuellement les pratiques et d'offrir un service répondant aux grands paramètres d'une pratique prometteuse en répit pour les PPAA, vous êtes invité à consulter et vous inspirer du [Guide des pratiques prometteuses en répit auprès des proches aidants d'ainés](#)⁹ de L'Appui.

Produit par l'équipe des projets nationaux en transfert des connaissances de l'*Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux*, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Avec le soutien financier de la *Direction des services aux aînés, aux proches aidants, en ressources intermédiaires et de type familial* du ministère de la Santé et des Services sociaux

Année de production : 2021

La direction artistique et le graphisme ont été réalisés par *Noémie Ledoux et Marie-Anne C. Duplessis*. Les illustrations ont été créées par *Marie-Anne C. Duplessis*



Références et notes

- 1 Lane, J. et al. (2015). *Guide pour accompagner l'implantation de bonnes pratiques*. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, URL https://www.iuplsss.ca/clients/SanteEstrie/Sous-sites/Centres_de_recherche/IUPLSSS/transfert_connaissances/outils-publications/Guides-outils/Guide_pour_accompagner_implantation_bonnes_pratiques_CIUSSSE.pdf.
- 2 Maela, P. (2016), *Conférence L'accompagnement en pratique*, Université Rennes 2 / AIPU France / Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, diffusé le 22-06-2016, URL <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/laccompagnement-pratique-conference-interactive/>.
- 3 Maela, P. (2009). *L'accompagnement dans le champ professionnel*, URL <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2009-2-page-11.htm>.
- 4 Schwartz, B., cité par Morin, P. dans Paul Maela (2016). *Conférence L'accompagnement en pratique*, Université Rennes 2 / AIPU France / Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, diffusé le 22-06-2016, URL <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/laccompagnement-pratique-conference-interactive>.
- 5 CdP Aînés, *Fiche répit*, contenu créé dans le cadre d'un projet spécial 2019-2020 par les questionnaires-pivot du volet PPAA de la CvP Aînés.
- 6 CdP Aînés, *Fiche répit*, contenu créé dans le cadre d'un projet spécial 2019-2020 par les questionnaires-pivot du volet PPAA de la CvP Aînés.
- 7 CdP Aînés, *Fiche répit*, contenu créé dans le cadre d'un projet spécial 2019-2020 par les questionnaires-pivot du volet PPAA de la CvP Aînés.
- 8 CdP Aînés, *Fiche répit*, contenu créé dans le cadre d'un projet spécial 2019-2020 par les questionnaires-pivot du volet PPAA de la CvP Aînés.
- 9 L'Appui pour les proches aidants d'aînés (2013). *Guide des pratiques prometteuses en répit*. URL https://www.lappui.org/Organisations/content/download/10018/guide_file/Guide%20REPIT%20%28VF%29.pdf.
- 10 Lane, J et al. (2015). *Guide pour accompagner l'implantation de bonnes pratiques*, URL https://www.iuplsss.ca/clients/SanteEstrie/Sous-sites/Centres_de_recherche/IUPLSSS/transfert_connaissances/outils-publications/Guides-outils/Guide_pour_accompagner_implantation_bonnes_pratiques_CIUSSSE.pdf.
- 11 Damschroder, L. et al. (2009). *Fostering Implementation of Health Services Research Findings into Practice: A Consolidated Framework for Advancing Implementation*, URL <https://implementationscience.biomedcentral.com/track/pdf/10.1186/1748-5908-4-50.pdf>.
- 12 Lane, J et al. (2015). *Guide pour accompagner l'implantation de bonnes pratiques*, URL https://www.iuplsss.ca/clients/SanteEstrie/Sous-sites/Centres_de_recherche/IUPLSSS/transfert_connaissances/outils-publications/Guides-outils/Guide_pour_accompagner_implantation_bonnes_pratiques_CIUSSSE.pdf.
- 13 Landry, R. et al. (2000). *Évaluation de l'utilisation de la recherche sociale subventionnée par le CQRS*. Première partie - L'offre de recherche sociale : La perspective des chercheurs. Deuxième partie - La demande de recherche sociale : La perspective des utilisateurs. Québec, Université Laval.

Le genre masculin est utilisé dans ce cahier comme genre neutre dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.